

Abymes, vendredi 11 septembre 2020

Covid-19 : La CGSS aux côtés des exploitants agricoles

La Caisse Générale de Sécurité Sociale accompagne les exploitants agricoles guadeloupéens confrontés aux conséquences économiques liées à l'épidémie de Covid-19. Ils peuvent ainsi, et sous certaines conditions, bénéficier d'une mesure exceptionnelle visant à soulager leur trésorerie.

Les exploitants agricoles guadeloupéens confrontés à des difficultés financières peuvent bénéficier d'une réduction forfaitaire de leurs cotisations et contributions sociales si :

- leur activité principale relève d'un secteur particulièrement impacté par la crise sanitaire,
- leur entreprise a fait l'objet d'une fermeture administrative liée à l'épidémie de Covid-19.

S'ils sont éligibles à cette mesure exceptionnelle, les exploitants agricoles doivent compléter le formulaire de demande téléchargeable sur le site internet www.cgss-guadeloupe.fr, rubrique « Exploitant Agricole », ou accessible directement via le lien suivant : <https://www.cgss-guadeloupe.fr/21-actualites/actualites-exploitants-agricoles/119-covid-19-exploitants-agricoles-la-cgss-a-vos-cotes.html>

Après l'avoir complété, ils devront retourner leur formulaire au plus tard le **25 Septembre 2020, en l'envoyant soit :**

- Depuis leur compte particulier « Mon espace privé » en se rendant sur www.regimeagricole971.fr
- Par courrier postal à l'adresse suivante :

Caisse Générale de Sécurité Sociale - Régime Agricole
Espace Amédée Fengarol - Parc d'Activités La Providence
ZAC de Dothémare - CS 18102
97181 Les Abymes Cedex

**La CGSS
Guadeloupe,
bouclier de
SOLIDARITÉ régional**

Au service des Guadeloupéens depuis 73 ans, la CGSS est un organisme de droit privé. Elle mène sa mission de service public sur deux fronts : le régime général (salariés et travailleurs indépendants) et le régime agricole (exploitants agricoles et leurs ayants droit). Son périmètre d'intervention englobe les domaines suivants : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Risques Professionnels, la protection sociale agricole, le recouvrement. Elle assure, pour les travailleurs et leur famille, un rôle capital de rempart face aux risques sociaux.

Dotée de l'expertise de près d'un millier d'agents, la CGSS fait de la qualité de service son cheval de bataille. L'offre de services en ligne participe à l'optimisation de l'accompagnement de ses publics : assurés, entreprises, institutionnels, professionnels de santé, retraités. Un processus d'adaptation en continu au service de la population. Elle demeure un acteur stratégique et territorial majeur, qui accompagne l'assuré tout au long de sa vie.